ORGANISÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE AVEC LE CONCOURS DU "RÉVEIL DU NORD"

Le règlement officiel du Concours

Dans le Nord

L'Office départemental agricole du Nord publie ainsi l'annonce officielle du Concours National du Blé :

« En exécution d'instructions de M. le Ministre de l'Agriculture, l'Office départemental agricole organise en 1929 un concours de culture de blé auquel pourront participer tous les agriculteurs du département, à la condition qu'ils ne soient ni industriels, ni commerçants et qu'ils n'aient pas bénéficié d'un prix cultural l'an dernier, lors du Concours de Prime d'honneur.

Les candidats seront classés en trois catégories :

« Première catégorie. — Exploitations de plus de 50 hectares.

« Deuxième catégorie. — Exploitations de 15 à 50 hectares.

« Troisième catégorie. — Exploitations de moins de 15 hectares.

« Dans chaque catégorie, la première exploitation classée recevra un prix d'honneur de 2.000 fr. ainsi qu'une plaquette artistique établie par les soins du Ministère de l'Agriculture ; cette plaquette leur sera remise solennellement dans des conditions qui seront précisées ultérieurement. Les autres exploitations reconnues suffisamment méritantes recevront de la Société des Agriculteurs du Nord, mandatée spécialement à ce sujet par l'Office départemental, des plaquettes ou des médailles.

« Dans le cadre de chaque chaire d'Agriculture, un jury local fera la visite et le classement des cultures présentées ; un jury départemental constitué par le directeur des services agricoles et deux agriculteurs désignés respectivement par l'Office départemental agricole et la Chambre d'Agriculture du Nord visitera ensuite pour chaque catégorie les fermes présentées en première ligne. Ces visites se feront entre le 1er et le 15 juillet.

« Il sera tenu compte pour le classement :

1° De l'état des cultures : rendement apparent, pureté, état sanitaire, propreté.

2° Du rapport entre la superficie consacrée au blé et la surface totale des terres sous labour.

3° De la fumure.

4° Des soins apportés à la préparation du sol.

5° Des soins apportés à la préparation des semences.

6° Du mode de semis et des soins d'entretien donnés au blé.

« Pour être admis à concourir, les candidats devront :

« 1° Ayant fait parvenir une déclaration écrite avant le 1er juin 1929 au Président de l'Office départemental agricole, 15, rue des Vieux-Murs, à Lille.

« 2° Remplir et retourner à la même adresse, pour le 15 juin 1929, un questionnaire spécial qui leur sera adressé dès réception de leur déclaration.

« NOTA. — Un journal de la région : « LE REVEIL DU NORD », ayant fait savoir à l'Office départemental qu'il désirait compléter les encouragements officiels aux bons planteurs de blé, l'Office a cru devoir lui laisser toute latitude sur la manière de répartir les sommes dont il dispose ; l'Office communiquera à ce journal le classement des exploitations aussitôt que les visites seront terminées. »

Dans le Pas-de-Calais

L'Office départemental agricole du Pas-de-Calais publie en ces termes le règlement officiel du Concours National de Culture du Blé, organisé dans le Nord et le Pas-de-Calais, avec la participation de notre journal :

« Se conformant aux instructions de M. le ministre de l'Agriculture, en data du 27 mars 1929, l'Office Agricole Départemental organise un Concours de culture du blé, avec la participation du « **RÉVEIL DU NORD** ».

» Ce concours sera doté de trois grands prix d'honneur créés par M. le ministre de l'Agriculture et de primes supplémentaires offertes par le « **RÉVEIL DU NORD** ».

» Les concurrents seront classés en trois catégories, d'après la superficie de leurs exploitations ;

» **Première catégorie.** — Agriculteurs exploitant plus de 40 hectares.

» **Deuxième catégorie.** — Agriculteurs exploitant de 20 à 40 hectares.

» **Troisième catégorie.** — Agriculteurs exploitant moins de 20 hectares.

» **Prix d'honneur.** — Les prix d'honneur seront attribués à raison d'un par catégorie, aux exploitants qui auront été classés les premiers.

Chaque prix d'honneur comporte :

1° Une prime de 2.000 fr. en espèces ;

2° Une plaquette artistique en bronze du ministère de l'Agriculture.

» **Prix supplémentaires.** — Dans chaque catégorie, des primes supplémentaires seront offertes par le « **RÉVEIL DU NORD** », d'après les dispositions publiées ci-dessous.

» Le jury, comprenant un membre de l'Office agricole, un membre de la Chambre d'Agriculture et le Directeur des Services agricoles, sera chargé d'apprécier le mérite des concurrents.

» Si les concurrents sont très nombreux, le département sera divisé en trois secteurs dans chacun desquels un jury de secteur retiendra les plus méritants. Chaque jury comprendra trois membres, dont un de ceux ci-dessus énumérés. Le jury départemental opérera ensuite le classement définitif.

» Des formules de déclaration sont à la disposition des agriculteurs qui désirent prendre part au concours, à la Direction des Services agricoles, 35, rue Lamartine, Arras. Elles devront être retournées à la même adresse, au plus tard le 15 juin, **délai de rigueur ».**

La liste de prix de l'État et du "Réveil du Nord"

Voici la liste des prix qui seront décernés par l'État et le « Réveil du Nord » aux lauréats du concours dans le département du Nord d'une part et dans le département du Pas-de-Calais d'autre part :

GRANDE CULTURE

PREMIER PRIX. — Donné par l'Etat : 2.000 francs, plus **la plaquette-or du « RÉVEIL DU NORD » et le diplôme du « RÉVEIL DU NORD ».**

DEUXIEME PRIX. — 1.000 francs en espèces offerts par le « RÉVEIL DU NORD » ainsi que la plaquette-argent du « RÉVEIL DU NORD » et le diplôme du « RÉVEIL DU NORD ».

MOYENNE CULTURE

PREMIER PRIX. — Donné par l'Etat : 2.000 francs plus **la plaquette-or du « RÉVEIL DU NORD » et le diplôme du « RÉVEIL DU NORD ».**

DEUXIEME PRIX. — 1.000 francs en espèces offerts par le « RÉVEIL DU NORD » ainsi que la plaquette-argent du « RÉVEIL DU NORD » et le diplôme du « RÉVEIL DU NORD ».

TROISIEME PRIX. — 500 francs en espèces offerts par le « RÉVEIL DU NORD », ainsi que la médaille d'argent du « RÉVEIL DU NORD » et le diplôme du « RÉVEIL DU NORD ».

PETITE CULTURE

PREMIER PRIX. — Donné par l'Etat : 2.000 francs plus **la plaquette-or du « RÉVEIL DU NORD » et le diplôme du « RÉVEIL DU NORD ».**

DEUXIEME PRIX. — 1.000 francs en espèces offerts par le « RÉVEIL DU NORD » ainsi que la plaquette-argent du « RÉVEIL DU NORD » et le diplôme du « RÉVEIL DU NORD ».

TROISIEME PRIX. — 500 francs en espèces offerts par le « RÉVEIL DU NORD » plus la médaille-argent du « RÉVEIL DU NORD » et le diplôme du « RÉVEIL DU NORD ».

QUATRIEME PRIX. — 300 francs en espèces offerts par le « RÉVEIL DU NORD », plus la médaille bronze du « RÉVEIL DU NORD » et le diplôme du « RÉVEIL DU NORD ».

CINQUIEME PRIX. — 200 francs en espèces offerts par le « RÉVEIL DU NORD », plus la médaille-bronze du « RÉVEIL DU NORD » et le diplôme du « RÉVEIL DU NORD ».

Concours régional agricole de l'Est

Le Concours Spécial de la race chevaline ardennaise, ouverte à tous les éleveurs français d'animaux de cette race, se tiendra en 1929 à Metz (Moselle) du 17 au 21 juillet.

Ce concours sera doté de 130.000 fr. de prix. Les animaux seront classés en deux tailles : grande taille et petite taille.

Pour tous renseignements complémentaires, programme général, règlement, formules de déclaration, s'adresser à M. le Directeur des Services Agricoles de la Moselle, commissaire général du concours, Maison de l'Agriculture, place Saint-Thiébault, à Metz (Moselle).

Aux Anciens Combattants

Jusqu'à nouvel avis, les anciens militaires appartenant aux classes 1898 et 1899 ou aux classes suivantes, devront adresser leur demande de carte de combattant à leur bureau de recrutement d'origine.

Ecoles des Maîtres Mineurs de Douai

Les candidats au concours d'admission à l'Ecole des Maîtres-Mineurs de Douai pour l'année 1929 doivent se faire inscrire avant le 1er juillet à la Préfecture du département où ils résident. L'examen d'admissibilité aura lieu le lundi 29 juillet dans chacun des départements où des candidats se seront fait inscrire. Le résultat de cet examen sera publié le 25 août.

ARÔME PATRELLE
DONNE au BOUILLON Goût exquis et Belle couleur dorée
CHEZ TOUS ÉPICIERS

La Journée Sportive

LE COIN DU PECHEUR

Un poisson anadrome : le saumon

On cite comme événement extraordinaire la présence de quelques saumons remontés dans la Somme ces jours derniers, et dont certains spécimens d'assez belle taille ont excité la curiosité des Amiénois par leurs évolutions brutales dans les paisibles canaux de la vieille ville.

Cela seul suffirait à montrer l'état d'appauvrissement de nos rivières, que les journaux relatent maintenant avec la plus grande complaisance, un fait des plus courants il y a seulement un siècle de cela. Le saumon, loin d'être un objet de curiosité, d'être catalogue poisson noble par les snobs qui le pêchent aujourd'hui au lancer, était alors si commun que des domestiques spécifiaient dans leur contrat de louage qu'on ne leur ferait manger de saumon que deux fois au plus par semaine. De nos jours, le saumon ne figure plus que sur la table des millionnaires.

Les barrages des usines productrices d'électricité, la pollution de nombreux cours d'eaux ont raréfié le saumon dans nos rivières, que l'on essaie, coûteusement d'ailleurs de repeupler en alevins de cette espèce fournis par des maisons de pisciculture. Reverra-t-on les beaux jours d'antan où la chair nourrissante du saumon paraissait sur toutes les tables, tant son abondance la rendait bon marché et accessible à toutes les bourses ?

Les optimistes assurent à ce propos qu'on se trouve précisément à Amiens devant les saumons qui ont fait l'objet de tentatives ultérieures de repeuplement de la part de l'administration des Eaux et Forêts.

Ici, un mot d'explication s'impose pour le lecteur peu familiarisé avec l'ichtyologie. Le saumon est, à proprement parler, plutôt un poisson de mer qu'un poisson d'eaux douces. Il est anadrome, à l'instar de l'alose et de l'esturgeon. Venant de l'Atlantique, les saumons reproducteurs s'engagent dans les estuaires des fleuves et rivières à des époques variant avec la latitude de ces cours d'eaux.

En France, la montée du Saumon pour sa fraye se produit généralement de novembre à janvier. Les mâles revêtent alors leur parure de noce, c'est-à-dire que leur livrée d'écailles argentées et nacrées s'empourpre sous le ventre et que leur dos, bleu d'acier bleuit davantage. Ces poissons font preuve d'un allant singulier pour gagner, tout en amont des cours d'eaux, les endroits qu'ils choisissent pour frayer, où l'eau est particulièrement courante, sur des fonds de cailloux roulés, au voisinage de sources fraîches.

Pour parvenir en ces lieux d'élection, les saumons franchissent des obstacles considérables, remontent des eaux torrentueuses et bondissent au-dessus des barrages, répétant obstinément leur effort, en cas d'échec jusqu'à ce qu'ils aient réussi à sauter dans le cours supérieur de l'eau. Là où la construction de grands barrages n'a pas laissé perdre de vue l'importante question du passage des saumons, on leur a construit des « échelles », sortes de couloirs en ligne brisée, où ils s'engagent résolument dès qu'ils ont reconnu l'inutilité de leurs sauts devant les barrages de grande hauteur.

Il y a un demi siècle les touristes anglais se rendaient en Ecosse aux célèbres chutes de Kilmorac, ou en Irlande à la cataracte de Liffey, expressément pour assister à la montée des saumons. Du continent même, on venait contempler ce spectacle prodigieux offert en toute générosité par la Nature, de centaines de saumons bondissant dans les chutes d'eau pour escalader le rempart de rochers et gagner les frayères.

(A suivre). E. C.

En vente aujourd'hui

Les Sports du Nord

contenant cette semaine ;

les photos du cheval français « Monclar », qui participera au prochain Derby d'Epsom ; de plusieurs concourrents des championnats internationaux de Lawn Tennis de Paris ; de l'Américain Horton Smith, qui battit des records au championnat international de Saint-Cloud ; des coureurs cyclistes G. Ronsse, Demuyser, Vervaecke, Deloobelle ; du Circuit Cycliste de la Flandre maritime ; des Régates internationales de Valenciennes ; des Grands Prix d'Athlétisme disputés à Tourcoing de l'équipe première du C. S. Avionnais ; des équipes ayant participé au championnat du Nord de football (juniors), etc., etc.

les informations sur la Coupe d'Artois de Football-Association ; sur le grand Gala de boxe d'Amiens ; sur les Régates Internationales de l'Aviron de Lille ; sur le VI° Circuit Cycliste franco-belge ; sur les finales du Critérium de deuxième catégorie d'athlétisme ; sur la deuxième Fête aérienne de l'Aéro-Club de l'Aisne ; sur les manifestations de Tennis qui se déroulent dans la région ; sur le rallye-automobile de Lille-Paris-Plage ; sur le VII° Circuit motocycliste du Nord ; sur le Grand Prix du Nord de Marche ; sur toutes les épreuves cyclistes qui se dérouleront dans la région ; sur les matches de barrage de Football Association.

les comptes rendus de toutes les manifestations sportives qui se sont déroulées dans la région au cours de la semaine écoulée.

les articles de René Jacques sur la boxe ; de Th. Morys sur le cyclisme ; de G. Lhévin sur le football-association, etc., etc.

les parties officielles du tir, de l'aviron, du tir à l'arc au bersault et du jeu de paume.

les échos des diverses régions ; **les potins** dans les différentes rubriques, etc.

Les Sports du Nord

Le grand organe d'informations régionales, six pages, trois couleurs, ne coûte que :

25 CENTIMES

SPORT COLOMBOPHILE

Plus on en parle...

...et mieux on sent en quelle ignorance on se trouve encore aujourd'hui de la nature et du fonctionnement de la faculté d'orientation de nos pigeons voyageurs.

Comment se dirige le pigeon voyageur à travers l'espace ? On en sait encore infiniment peu de choses — autant dire rien du tout — au siècle des prodigieuses inventions où, grâce à l'aviation triomphante l'Extrême-Orient est à sept jours de Paris, où la T.S.F. permet aux humains de se causer d'un pôle à l'autre. (Récentes expériences réalisées par l'expédition Byrd).

Le pigeon voyageur pose toujours un mystérieux point d'interrogation sous le problème de son orientation à longue distance, ou pour être plus exact, à toute distance.

Un écrivain colombophile belge dont les écrits jouissent d'un intérêt très vif parmi les amateurs de pigeons penche pour l'hypothèse que cet oiseau est pourvu d'un sens spécial, interne, inconnu de tous, le reliant plus ou moins bien, avec son colombier.

« J'incline à croire, écrit-il récemment, que les pigeons se dirigent à l'aide d'un appareil spécial, qui leur est propre, une sorte de récepteur — et peut-être d'émetteur — qui se met en communication, dans les voyages de retour, avec certains zones qui constituent comme qui dirait des trous dans les ondes, parce que les phénomènes vibratoires qui y correspondent sont inconnus.

Par temps normal, à quelque distance qu'ils se trouvent, même à Rome, nos pigeons prennent tous la bonne direction. Leur sensation est donc bien nette : pour eux la direction ne fait aucun doute. Et cependant, tous les individus n'arrivent pas au but en même temps. C'est que certains rencontrent donc des difficultés en cours de route.

Et où commencent ces difficultés ?

Probablement lorsqu'ils arrivent à proximité de leur zone d'habitat, là où l'organe spécial doit avoir une acuité de perception suffisante pour leur permettre d'arriver à la plus grande division possible, du nombre de vibrations perçues.

En résumé les extra seraient ceux qui possèdent un organe d'artiste, c'est-à-dire un appareil récepteur, et peut-être émetteur en même temps, « extra sensible ».

Arrêtons là la citation. On le voit, elle assimile ni plus ni moins notre pigeon à un appareil récepteur d'ondes se réglant lui-même sur la longueur nécessaire au fur et à mesure qu'il se rapproche du lieu d'émission. Par ailleurs notre confrère ne se prononce pas sur la nature des ondes auxquelles se montre sensible l'appareil spécial du pigeon voyageur ; électriques ou magnétiques ?

Un ingénieur poitevin formula son appréciation à ce sujet il y a quelques années, dressant l'hypothèse que le pigeon enregistrait en guise de repères des ondes électro-magnétiques perçues grâce à une sensibilité toute spéciale des terminaisons nerveuses de son oreille interne. Toute une série d'expériences devaient, selon ses prévisions, changer l'hypothèse en certitude, mais on n'entendit jamais parler de rien.

L'opinion de notre confrère belge était qu'il est plus difficile à un pigeon de s'orienter « à proximité de sa zone d'habitat » ; comment se fait-il alors que précisément les pigeons ayant donné, ou donnant par la suite des preuves de valeur s'égarent plus facilement que des médiocrités lorsqu'on les lâche « à proximité de leur zone d'habitat » ? Le premier prix de la compétition française au concours international sur Rome qui eut lieu l'an dernier, fut remporté par un amateur de Mouchin (Nord) qui avait lâché son pigeon à la gare de Landas (distance 5 kilomètres) l'avant-veille de l'enlogement pour Rome. Il était alors 19 heures. Le dit pigeon ne réintégra son colombier que le lendemain matin. Les exemples de ce genre fourmillent et leur cause... n'a jamais été élucidée.

E. CAILLE.

le circuit cycliste de l'Artois

organisé par le " Réveil du Nord "
se disputera le Dimanche 9 Juin

Les mêmes conditions, les mêmes prix et primes
: : : : : que pour les circuits précédents : : : : :

Engagements au « Réveil du Nord », 186, rue de Paris, à Lille

CYCLISME

La course Lille-Raches et retour

La course cycliste organisée par l'Union Vélocipédique Moulinoise sur le parcours Lille-Raches et retour, qui doit se disputer le dimanche 2 juin, se courra, malgré l'interdiction de la Commission des Courses du Nord, les engagés étant tous non licenciés.

Bruxelles-Maubeuge avec le concours du « Réveil du Nord »

C'est demain dimanche 2 juin, qu'aura lieu cette belle épreuve internationale organisée par l'Olympique du Bassin de la Sambre avec l'aide généreuse de M. Alcide Croix et le concours du « Réveil du Nord ».

Course de 160 km. ouverte aux indépendants français toutes catégories et juniors belges, possesseurs de licences de leur fédération respective.

4.000 fr. de prix. 1er prix : Une bicyclette spéciale de course complètement équipée, valeur 1.000 francs et 100 francs ; 2e prix une bicyclette de course valeur 950 francs ; 20 prix au classement général ; 1 prix au 1er coureur belge ; 5 prix réservés aux coureurs français ; 5 prix réservés aux membres de l'O.B.S. avec faculté de cumul au classement général ; Coupe du « Réveil du Nord » au club le mieux classé (3 hommes).

Une superbe fête du Cycle encadrera le passage et l'arrivée de Bruxelles-Maubeuge.

Itinéraire : Bruxelles, Hal, Mons, Quévy, Bettignies, Maubeuge, Douzies, La Longueville, Bavay, St-Waast, Jenlain, Le Quesnoy, Englefontaine, Landrecies, Maroilles, Avesnes, Louvroil, Maubeuge. (Lire demain dans le « Réveil du Nord » tous les détails sur la course avec la liste complète des engagés).

L'épreuve Paris-Fourmies

M. Jean Rollier, directeur de la course, a pris contact avec les dirigeants de l'U.V. Fourmisienne pour arrêter définitivement le parcours. Une modification assez importante a été apportée.

L'arrivée ne se fera plus par Féron. Cette année les coureurs après avoir traversé Sains-du-Nord se dirigeront sur Glageon, ils traverseront toute cette localité puis Trélon et Ohain. Ils traverseront Fourmies par les rues d'Ohain, du Fourneau, Jean-Jaurès, Saint-Louis, des Carniaux, des Rouets, de Paris où sera jugée l'arrivée.

MOTOCYCLISME

AU MOTO CLUB DU NORD

Voici le programme des fêtes organisées à l'intention des membres du club, durant le mois de juin, soit par le M.C.N.F., soit avec le patronage du M.C.N.F.

2 juin : Gymkhana et Rally Jeton de Malo-les-Bains (M.C.N.F.) ; 9 juin : Rallye Lille-Paris-Plage (Moto Sporting Club, patr. M.C.N.F.) ; 16 juin : Circuit du Nord (186 kilomètres) qui rencontre comme toujours un grand succès d'engagements (M.C.N.F.) ; 23 juin : Courses sur prairies à Ronchin, comme l'an dernier, pas un motocycliste ne voudra s'abstenir d'assister à cette épreuve organisée par le Moto Sporting Club sous le patronage du M.C.N.F.

Le Circuit motocycliste d'Artois

Le Moto Club d'Artois organise pour le 23 juin une épreuve de régularité ouverte à tous les motocyclistes et sidecaristes.

Elle se disputera sur un parcours de 150 km. suivant l'itinéraire : Arras, St-Pol, Béthune, Arras (92 kilomètres), départ le matin et pour l'après-midi : Arras, Beaumetz, La Cauchie, Bucquoy, Bapaume, Arras (64 kilomètres).

Les concurrents, divisés en 4 catégories (motos 175, 250, 350 et 500 cmc.) devront effectuer le parcours au xmoyennes suivantes : 3, 36, 40 et 45 kilomètres-heure.

Pour renseignements et règlement : M. René Durant, 6, rue de Grigny, à Arras, téléphone 722. Clôture des engagements le 15 juin.

FOOTBALL-ASSOCIATION

Au Sport Ouvrier Lyssois

Rendez-vous à 2 h. 30 au vestiaire pour les joueurs suivants Desplanques, Legrand, Depelchin, Dricq, Deheux, Maes, Delhoute, Tricoit, Potié, Dewitte, Duquesnoy, Dujardin, Deracinois.

Match contre le Sport Ouvrier Roubaisien, leur terrain. Délégués : Prez M., Lamblain V., Lecomte A., et Hasselwallen L.

Les premières chaleurs se font sentir. N'oubliez pas que le dessert le plus rafraîchissant et le plus hygiénique, c'est le **YOGHOURT CRÈME LACTELLA.**

ATHLETISME

A L'IRIS CLUB LILLOIS

L'Iris sera représenté à Paris dans les Grands Prix des Jeunes par M. Delporte, sélectionné pour le 3.000 mètres.

En outre, les onze athlètes de l'Iris qualifiés pour les finales du Critérium de Seconde Catégorie disputeront leurs chances au Stade Amédée Prouvost.

Le rendez-vous pour ceux-ci a été fixé à 7 h. 30, au Café de l'Entr'acte.

De plus, il y aura entraînement au Stade du Colysée en vue des Championnats du Nord. Rendez-vous à 9 h. aux vestiaires.

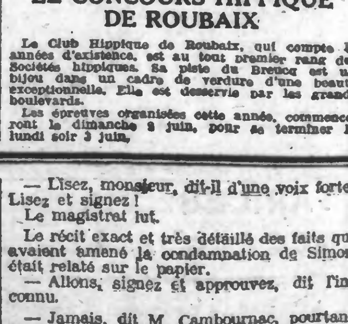

HIPPISME

LE CONCOURS HIPPIQUE DE ROUBAIX

Le Club Hippique de Roubaix, qui compte 18 années d'existence, est au tout premier rang des Sociétés hippiques. Sa piste du Breucq est un bijou dans un cadre de verdure d'une beauté exceptionnelle. Elle est desservie par les grands boulevards.

Les épreuves organisées cette année, commenceront le dimanche 2 juin, pour se terminer le lundi soir 3 juin.

En voici l programme :

Dimanche 2 juin, à 9 h. 30, Grand concours de chevaux de trait, gros trait et postiers. Présentation en main. Attelages.

Examens d'équitation.

A 14 h. : Prix de la Fédération Nationale des Sociétés de Concours hippique. Amazones et Gentlemen.

Prix du Commandant Louis Bossut, Parcours à l'Américaine (Officiers).

Epreuve des 10 barres. Puissance et adresse, Gentlemen.

Lundi 3 juin à 14 heures : Prix de la Société Immobilière (Amazones et Gentlemen).

Coupe de Roubaix, Handicap Amazones et Gentlemen).

Prix du Commandant Hormeut (Officiers).

LES COURSES DE DENAIN

Les forfaits étant clos pour le steeple des officiers, nous donnons ci-dessous la liste des engagements pour cette sixième course qui promet d'être des plus brillantes, 10 engagements restant en ligne : Turmoil VI au Lieutenant André ; Roi du Rire, Commandant Baruteau ; The Navigation, Lieutenant Berger ; Jagatai, Lieutenant Blin ; Gold Island, Lieutenant Drombey ; Drap d'Or, Lieutenant Duvignac ; Mitei, Lieutenant de Grand Champ ; Maurita, Capitaine de La Tour ; Sarbas, Capitaine Ragot ; Tulipe II, Capitaine Viot.

COURSES A ENGHIEN

PREMIERE COURSE. — **Prix du Quercy** (8 partants) : 1. Saut du Cerf (H. Howes) g. 20 ; pl. 7.50. — 2. Beau Dragon (A. Kalley) pl. 7.50. — 3. Momères (R. Tondu) pl. 9.

DEUXIEME COURSE. — **Prix de l'Armançon** (11 partants) : 1. Red Wood (A. Kalley) g. 12 ; pl. 7.50. — 2. Vent Debout (H. Haes) pl. 7. — 3. Niuoula (L. Loiseau) pl. 16.

TROISIEME COURSE. — **Prix de la Saintonge** (11 partants) : 1. Le Défend (G. Brillet) g. 33 ; pl. 9.50. — 2. Ballyrack (J. Luc) pl. 7.50. — 3. Carotte (H. Haes) pl. 10.

QUATRIEME COURSE. — **Prix La Vigne** (7 partants) : 1. La Dore (J. Luc) g. 85 ; pl. 30.50. — 2. Popite (P. Kerloegan) pl. 11.50.

CINQUIEME COURSE. — **Prix Silversmith** (4 partants : 1. Framboise Pépin (A. Kalley) g. 8.50 ; pl. 6. — 2. Charmeur (G. Davaze) pl. 6.50.

SIXIEME COURSE. — **Prix de l'Angoumois** (6 partants) : 1. Beaumarchais (A. Kalley) g. 16.50 ; pl. 13.50. — 2. Hunting Jack (R. Lock) pl. 19.50.

SEPTIEME COURSE. — **Prix de Varsovie** (7 partants) : 1. Benjamin III (Bégou) g. 19.50 ; pl. 12.50. — 2. Ex-Ketty (A. Dhaene) pl. 14.

T.S.F.

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (247 m. 60). — Samedi 1er juin à 12 h. 30 : La Somnambule ; Un jour d'Automne, suite ; Poème d'amour ; Momento capriccioso ; Ballet Egyptien ; Sons de fanfares. — 13 h. 35 : Cours ; informations, etc. — 19 h. : Disques. — 19 h. 15 : Communiqués. Cours, etc. — 19 h. 30 : Concert. — 20 h. 45 : Interprétation de l' « Amour », pièce en 4 actes de Kistemaeckers. Distribution : Pierre Navarre, M. Léon Plouviet ; Etienne Frigueuse (M. A. Déjardin ; Marie Kerlo, Mme Jeanne de Nys ; Françoise Navarre, Mlle Borja ; Claire, Mlle Christophe.

PIÈCES DÉTACHÉES et POSTES COMPLETS
C.E.P.M.A., 80, r. du Molinel, LILLE
Ouvert le dimanche de 10 à 12 h.

RADIO-PARIS (1.744 m.) — 12 h. 30 : Disques. — 15 h. 45 : Demi heure enfantine. — 18 h. 35 : Disques. — 19 h. 30 : Leçon d'interprétation des maîtres de la musique française moderne. — 20 h. Causerie : L'Indochine, par M. de la Brosse. — 20 h. 15 : Concert : Scènes de revue, par le dessinateur humoriste Moriss ; Radamisto ; Chanson moyenâgeuse ; Soleils couchants ; Mélodies exotiques. — 21 h. Musique de danse.

RADIO-TOULOUSE (382 m. 7). — 12 h. 45 : Soli ; Chansonnettes ; Orchestre. — 20 h. 30 : Orchestre ; Mireille, ouverture ; Carmen, séguédille ; Louise, prélude du troisième acte ; Rigoletto, fantaisie. — 21 h. : Sélection sur : Le Barbier de Séville.

DAVENTRY 5 XX (1.562 m. 5). — 13 h. : Octette. — 15 h. 30 : Ballades. — 16 h. 15 : Pour les enfants. — 18 h. : Intermède musical. — 18 h. : Intermède musical. — 18 h. 45 : Quatuor, de Haydn. — 19 h. 30 : Concert. — 21 h. 35 : Vaudeville. — 22 h. 35 : Musique de chambre.

DAVENTRY (482 m. 3). — 15 h. 30 : Vaudeville. — 16 h. 30 : Musique militaire. — 18 h. 30 : Musique légère. — 20 h. : Danse. — 21 h. : Concert symphonique : La belle au bois dormant.

RADIO-BRUXELLES (511 m. 9). — 17 h. : Orchestre de danse. — 18 h. 30 : Disques. — 19 h. 30 : Journal parlé. — 20 h. 15 : Concert.

STUTTGART (374 m. 1). — 14 h. 30 : Don Carlos, poème dramatique de Schiller. — 16 h. 35 : Concert Haydn. — 19 h. 30 : Prélude ; Chœur ; Six lieder de Gellert ; Le 23e psaume ; Lieder de

---

FEUILLETON DU 1er JUIN 1929. — N° 91.

La fiancée du condamné

PAR HENRI DEMESSE

— Voilà, du moins, la vérité qui fut démontrée aux jurés, reprit l'homme ; mais la vérité vraie, je vais, moi, vous la faire connaître !...

M. Cambournac prit l'attitude d'un homme qui se voit forcé d'écouter une histoire ennuyeuse.

— Puisque je suis contraint de vous entendre, monsieur... parlez ! dit-il. Mais de grâce, soyez bref... Finissons cette scène ridicule... Je vous le répète, je suis pressé... J'attends quelqu'un.

— Je serai bref... répondit l'inconnu. M. Albert Chassaing avait séduit et abandonné une jeune fille nommée Berthe Cointet. Celle-ci jura de se venger, non seulement de son séducteur, mais encore de M. Chassaing père, à qui elle était venue demander protection et qui l'avait fort justement repoussée... Elle mit tout en œuvre pour atteindre son but... Elle imagina une vengeance terrible... Elle résolut de perdre une [illegible] créature, Lauriane Chas[illegible] même coup tous ceux de qui elle avait à se plaindre... Or, Lauriane Chassaing avait été fiancée par son père au mécanicien Simon... Celui-ci, pour une œuvre qu'il avait entreprise, était en Angleterre quand tous ces faits se produisirent. Simon faisait partie d'une société secrète... A Londres, ses frères le chargèrent pour Paris d'une mission qu'il vint accomplir. Il se trouva à Paris la nuit même où l'attentat fut commis. L'ouvrier ayant accompli sa mission et ayant quelques heures devant lui, ne put résister au désir qu'il eut de venir contempler la maison où dormait sa fiancée, il était amoureux et imprudent jusqu'à la folie... Au moment où il allait prendre le train pour retourner à Londres, il fut arrêté, incarcéré, mis au secret... Il comparut enfin devant un magistrat... Ce magistrat c'était vous.

— Je sais tout cela, interrompit M. Cambournac... Poursuivez...

— Oh ! reprit l'inconnu, lorsque Simon apprit de quel crime odieux on l'accusait, il faillit devenir fou ! Quoi c'était lui, lui qu'on accusait... Oh ! le juge était un habile homme pour ne pas dire plus... A l'ouvrier, il demanda compte de son temps pendant la nuit du crime. Simon n'avait qu'un mot à dire pour prouver un alibi ; mais s'il parlait, vingt têtes pouvaient tomber sur l'échafaud.. Stoïque, il comprit son devoir, il se sacrifia, il se tut ! Toutes les preuves l'accablaient... Il fut condamné. On l'envoya au bagne... Cependant le vrai coupable, le comte de Lornac, resta libre, ainsi que ses complices, le riche baron de [illegible] sa maîtresse Berthe Cointet, grâce à M. Cambournac qui reçut, pour ses excellents services, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

M. Cambournac était livide.

Cependant il fit bonne contenance.

Il prit un air gouailleur.

— Il est plus facile de raconter tout cela que de le prouver.

— Ce n'est pas tout... reprit l'inconnu. Non seulement un innocent fut condamné ; non seulement les vrais coupables ne furent pas même inquiétés ; mais M. Chassaing père mourut de désespoir, M. Albert Chassaing se suicida, Mlle Lauriane Chassaing perdit la raison... Même Simon la crut morte ! Alors, ayant cette conviction, il partit pour subir sa condamnation... La vie pour lui était désormais sans but... Il ne se révolta donc pas... Il attendit la mort, résigné... Mais voilà qu'il y a quatre mois, Simon devint au bagne le compagnon d'un homme nommé Matapan, condamné aux travaux forcés pour vol avec effraction... Quand ce Matapan apprit le nom de son compagnon le nom de Simon, il lui raconta tout ce que je viens de vous dire. Comment le savait-il ? Simon ne put pas l'apprendre... O bonheur inespéré ! Lauriane était vivante !... Lauriane attendait encore son fiancé !... Alors l'ouvrier se sentit une force indicible, un courage capable de tout affronter pour voir celle qu'il pleurait depuis vingt ans et qui était vivante... vivante !... Il [illegible] en [illegible] Il déploya une énergie farouche...

Il sut attendre, lui qui frémissait d'impatience... Enfin, le jour attendu arriva. Il s'évada... Il revint en France... Œuvre de géant réalisée, monsieur, qu'une pareille évasion... Simon avait trouvé pour l'accomplir des forces dans son amour. A peine de retour à Paris, il s'informa... Il connut l'endroit où Lauriane vivait... Il y courut... O joie !... Sans qu'elle le vît, elle, il aperçut Lauriane... Quelle radieuse apparition !... Pourtant il fallait achever l'œuvre... Et c'est pour cela, monsieur, que je suis ici.

— Je ne vous comprends pas, monsieur, dit M. Cambournac.

— Vous allez comprendre, répondit l'inconnu... Vous allez comprendre... L'innocent a souffert assez... Il faut que justice lui soit rendue... Forçat évadé qu'il est, si on met la main sur lui, il sera renvoyé là-bas. Ce qu'il veut, c'est sa réhabilitation... Il veut reprendre son droit d'homme... Or, pour cela, il n'a qu'une chose à faire... Demander au magistart instructeur qui fut cause de la condamnation injuste et infâme prononcée contre lui un papier relatant les faits que je vous ai racontés, un papier grâce auquel le forçat prouvera son innocence... Oui, le forçat veut que le juge confesse sa faute, son crime, par une pièce qui sera la justification de l'innocent... Voilà, monsieur, ce que le forçat est bien décidé à obtenir de gré ou de force.

L'inconnu, ce disant, s'approcha de M. Cambournac.

Il lui montra un papier.

— Lisez, monsieur, dit-il d'une voix forte. Lisez et signez !

Le magistrat lut.

Le récit exact et très détaillé des faits qui avaient amené la condamnation de Simon était relaté sur le papier.

— Allons, signez et approuvez, dit l'inconnu.

— Jamais, dit M. Cambournac, pourtant épouvanté de l'attitude menaçante de son interlocuteur... jamais je ne signerai cela...

Alors le visage de l'inconnu prit une expression vraiment effrayante.

— Je comprends votre hésitation... dit-il. Cette pièce signée, vous êtes perdu... Mais je suis clément, je vous laisserai deux jours pour fuir, pour quitter la France. Je vous jure que je ne ferai usage de cette pièce que lorsque vous serez à l'abri de toutes poursuites. Je comprends que vous hésitiez, je le répète. Vous occupez une haute situation, vous êtes tout-puissant, honoré, riche, heureux, et toutes ces jouissances vont vous échapper. N'importe... Il faut signer... Vous n'avez pas eu pitié, vous... Rien ne vous a ému... ni la mort de ce vieillard que vous avez tué, je parle de M. Chassaing, ni de la douleur de cette infortunée jeune fille que vous avez vue frémissante près du cadavre de son père... Est-ce que vous avez eu pitié de l'innocent qui vingt ans flétri, accablé, a traîné au bagne parmi des criminels infâmes une existence abominable ?... Non, pas de pitié, monsieur... Alors, signez !... Signez...

— Mais qui êtes-vous donc et quel droit avez-vous de me demander compte du passé ?... demanda le magistrat frissonnant.

— Qui je suis ? répondit l'homme... Ne l'avez-vous pas deviné encore ? Ne m'avez-vous pas reconnu... J'ai changé en effet, la souffrance a appliqué sur mon visage un masque qui vous a empêché de me reconnaître. Je suis le mécanicien Simon, voilà mon nom, et il vous dit en même temps de quel droit je demande justice... Allons, signez... je vous le répète une dernière fois... et fuyez... je vous donne deux jours pour quitter la France.

— Je ne signerai pas ! dit M. Cambournac. Je vais vous faire arrêter, misérable !

Et il se leva.

— Eh bien ! dit tranquillement Simon... osez faire un pas de plus !

Il leva son revolver.

Le magistrat s'arrêta.

— Signez, vous dis-je... répéta Simon... Signez, ou je vais vous brûler la cervelle.

Il s'approcha tout près de M. Cambournac et de façon si décidée que le magistrat prit une plume et qu'il apposa sa signature au bas du papier.

Simon saisit cette pièce précieuse et lentement il la plia.

A ce moment-là même, un bruit étrange retentit.

Le bruit venait du salon.

— Qu'est-ce que cela ? demanda M. Cambournac.

(A suivre.)